

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 7 mars 2016 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2016-03-39

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières : comptes à payer
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Démission de Madame Lyne Jacques à titre de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville
- 8- Poste de secrétaire-réceptionniste : remplacement pour un congé de maternité
- 9- Congrès 2016 de l'ADMQ : inscription
- 10- Congrès 2016 de la COMBEQ : inscription
- 11- Bâtiments municipaux : tests de présence d'amiante conformément au règlement sur la santé et la sécurité du travail
- 12- Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) – Projet « Un Canada branché » : suivi
- 13- Rapiéçage mécanisé et manuel 2016 : appel d'offres public
- 14- Marquage de chaussée 2016 : résultat des soumissions et contrat
- 15- Fauchage le long des chemins 2016 : résultat des soumissions et contrat
- 16- Remplacement du pont de la rue des Érables : offres d'achat pour des parcelles de terrain
- 17- Remplacement du pont du chemin Robert : propositions du MTQ pour son emplacement
- 18- Remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : appel d'offres public
- 19- Transport adapté du Haut-Richelieu (R.P.H.R.H.R.) : suivi relativement à la correspondance du MTQ
- 20- Vérification du débitmètre au réservoir d'eau potable, au puits et aux étangs aérés : contrat
- 21- Urbanisme :
 - 21.1 Demande de dérogation mineure DPDR160010 : date de présentation de la demande
 - 21.2 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 3920-45-2217 : suivi

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

- 22- Commission scolaire des Hautes-Rivières : réclamation pour l'achat de bouteilles d'eau pour l'école Notre-Dame-du-Sourire suite à l'avis d'ébullition
- 23- Cercle de Fermières de Sainte-Brigide : demande de commandite supplémentaire pour le 80^e anniversaire de l'organisme
- 24- Émission « La petite séduction » : demande pour l'utilisation du Centre municipal
- 25- CIME Haut-Richelieu : demande de subvention pour effectuer un inventaire forestier
- 26- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités
- 27- Varia
- 28- Deuxième période de questions
- 29- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants à la rubrique « Varia » :

- 27.1 Plateforme élévatrice au Centre municipal : suivi
- 27.2 Appui au système d'éducation public québécois

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

2016-03-40

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016, à l'exception de la résolution numéro 2016-02-29 intitulée « Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : reprise de la rue des Frênes (phase1) » qui sera rediscutée lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières : comptes à payer

2016-03-41

Une liste des comptes à payer au 7 mars 2016 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 282 845,99 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

5- Première période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

6- Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 7 mars 2016. Lecture en est faite.

7- Démission de Madame Lyne Jacques à titre de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville

2016-03-42

Considérant que lecture est faite du courriel daté 23 février 2016 de Madame Lyne Jacques, secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc., annonçant sa démission à titre de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs;

Considérant que les fonctions de secrétaire-réceptionniste de la Municipalité et de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs constituent ensemble un poste de 28 heures par semaine qui doit être occupé par une seule et même personne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de congédier Madame Lyne Jacques.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

8- Poste de secrétaire-réceptionniste : remplacement pour un congé de maternité

2016-03-43

Considérant que Madame Valérie Pelletier, secrétaire-réceptionniste, est présentement en congé de maternité;

Considérant que la Municipalité a embauché Madame Lyne Jacques à titre de secrétaire-réceptionniste (remplacement pour un congé de maternité) pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, à raison de 28 heures par semaine et selon les conditions prévues dans son contrat de travail, incluant les tâches de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. (réf. résolution No 2015-12-301);

Considérant que Madame Jacques a donné sa démission à titre de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs et que la Municipalité l'a congédiée (réf. résolution No 2016-03-42);

Considérant que Madame Julie Thériault, résidente de Sainte-Brigide-d'Iberville, est intéressée à combler ce poste et est disponible immédiatement;

Considérant que Madame Jacques a offert à la Municipalité de rester quelque temps afin d'initier Madame Thériault à ses nouvelles fonctions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- d'embaucher Madame Julie Thériault à titre de secrétaire-réceptionniste (remplacement pour un congé de maternité) pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, à raison de 28 heures par semaine et selon les conditions prévues dans son contrat de travail, incluant les tâches de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.;
- que Madame Thériault entrera en fonction le 8 mars 2016, et ce, pour le reste de la durée du congé de maternité de Madame Pelletier;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat de travail de Madame Julie Thériault pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser Madame Jacques à demeurer en poste pendant une semaine supplémentaire afin d'initier Madame Thériault à ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Congrès 2016 de l'ADMQ : inscription

2016-03-44

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'inscription de Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, au congrès 2016 de l'Association

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016;

- d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 503 \$ plus toutes les taxes applicables;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement de Madame Papineau relativement à ce congrès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

10- Congrès 2016 de la COMBEQ : inscription

2016-03-45

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'inscription de Monsieur Julien Mainville, inspecteur municipal, au congrès 2016 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui aura lieu à Rivière-du-Loup les 28, 29 et 30 avril 2016;
- d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 550 \$ plus toutes les taxes applicables;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement de Monsieur Mainville relativement à ce congrès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

11- Bâtiments municipaux : tests de présence d'amiante conformément au règlement sur la santé et la sécurité du travail

2016-03-46

Considérant l'avis de correction daté du 13 janvier 2016 transmis à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville par la Commission des normes de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) exigeant que la Municipalité procède à des tests de présence d'amiante dans les bâtiments municipaux, et ce, conformément au règlement sur la santé et la sécurité du travail;

Considérant les soumissions reçues pour la réalisation de tels tests;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la réalisation des tests de présence d'amiante dans les bâtiments municipaux à la firme Environnement S-Air, selon les termes de la soumission datée du 27 janvier 2016, le tout pour un montant de 1 805 \$ plus 45 \$ par échantillon prélevé durant l'inspection des bâtiments ainsi que toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) – Projet « Un Canada branché » : suivi

2016-03-47

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann déclare qu'il a un conflit d'intérêt, qu'il ne votera pas et qu'il se retire de la table de délibération.

Considérant le projet de Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) permettant d'offrir un accès Internet haute vitesse de 5 mégabits sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, le tout pour un montant total de 4 469 217 \$;

Considérant qu'une subvention a été octroyée à l'organisme DIHR dans le cadre du programme « Un Canada branché »;

Considérant que les coûts du projet qui ne sont pas subventionnés seront assumés par l'organisme DIHR au moyen d'un emprunt bancaire et que le prêteur demande que chaque municipalité participant au projet cautionne la portion des travaux sur son territoire;

Considérant que la portion des travaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'élève à 124 125 \$;

Considérant que le Conseil municipal ne veut pas engager financièrement la Municipalité dans ce projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de ne pas autoriser de cautionnement pour le projet « Un Canada branché » présenté par Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13- Rapiécage mécanisé et manuel 2016 : appel d'offres public

2016-03-48

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

ET RÉSOLU d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en vue d'obtenir des soumissions pour les travaux de rapiéçage mécanisé (environ 2 050 t.m.) et manuel (environ 10 t.m.) pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Marquage de chaussée 2016 : résultat des soumissions et contrat

2016-03-49

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le marquage de chaussée 2016, à savoir :

Lignes Maska (9254-8783) Québec inc.	27 388,29 \$
Marquage première ligne s.e.n.c.	27 548,18 \$
Marquage et Traçage du Québec inc.	28 496,77 \$
Profilco inc.	32 347,10 \$
Lignes Rive-Sud	34 275,69 \$
Lignco Sigma inc.	51 139,18 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de marquage de chaussée 2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.), selon les termes du devis, le tout pour un montant de 27 388,29 \$ incluant toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre : Monsieur le conseiller André Côté, qui souhaite
 accorder le contrat pour les projets 2 et 3 seulement
 (traçage des lignes blanches).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

15- Fauchage le long des chemins 2016 : résultat des soumissions et contrat

2016-03-50

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le fauchage le long des chemins 2016, à savoir :

Gérald Duval	2 759,40 \$
André Paris inc.	3 046,52 \$
Claude Vasseur	3 104,33 \$

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaéтан Coutu

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de fauchage le long des chemins 2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gérald Duval, selon les termes du devis, le tout pour un montant de 2 759,40 \$ incluant toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16- Remplacement du pont de la rue des Érables : offres d'achat pour des parcelles de terrain

2016-03-51

Considérant qu'en vue du remplacement du pont de la rue des Érables par le Ministère des Transports du Québec (MTQ), la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville doit procéder à l'acquisition de parcelles de terrain afin d'élargir l'emprise de la route aux abords du pont;

Considérant que la Municipalité a confié un mandat à une firme d'arpenteurs-géomètres pour préparer le plan cadastral nécessaire dans ce dossier (réf. résolution No 2016-01-07);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d'offrir aux propriétaires du lot 5 871 263 un montant de 5 \$ le pied carré pour l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 139,2 m² afin d'élargir l'emprise de la route aux abords du pont de la rue des Érables, le tout pour un montant total de 7 435,16 \$;
- d'offrir au propriétaire du lot 5 871 262 un montant de 5 \$ le pied carré pour l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 101,4 m² afin d'élargir l'emprise de la route aux abords du pont de la rue des Érables, le tout pour un montant total de 5 455,32 \$, ainsi que le paiement des frais reliés à l'opération cadastrale pour la création du lot 5 871 261;
- de mandater Me Bruno Chabot, notaire à Saint-Césaire, pour préparer les documents nécessaires à ces transactions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Remplacement du pont du chemin Robert : propositions du MTQ pour son emplacement

2016-03-52

Considérant le courriel daté du 27 janvier 2016 du Ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant les propositions pour l'emplacement du pont du chemin Robert, suite à son remplacement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

ET RÉSOLU d'aviser le Ministère des Transports du Québec (MTQ) que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire que le pont du chemin Robert demeure à son emplacement actuel suite à son remplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- Remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : appel d'offres public

2016-03-53

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en vue d'obtenir des soumissions pour les travaux de remplacement du ponceau situé dans le 11^e Rang sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Transport adapté du Haut-Richelieu (R.P.H.R.H.R.) : suivi relativement à la correspondance du MTQ

2016-03-54

Considérant que le Conseil municipal a résolu de ne pas verser de contribution au Transport adapté du Haut-Richelieu pour l'année 2016 (réf. résolution No 2015-12-291);

Considérant la correspondance datée du 18 janvier 2016 reçue du Ministère des Transports du Québec (MTQ) relativement au transport adapté du Haut-Richelieu (R.P.H.R.H.R.);

Considérant que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a déposé un mémo en date du 2 mars 2016 aux membres du Conseil municipal rapportant, entre autres, que Monsieur Claude Lévesque du Ministère des Transports du Québec avait obtenu de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu que la décision de suppression des services en transport adapté pour la Municipalité soit suspendue jusqu'au 31 mars 2016 afin de permettre à la Municipalité de revenir sur sa décision;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU :

- de ne pas adhérer au Transport adapté du Haut-Richelieu pour l'année 2016;
- d'étudier d'autres possibilités afin d'offrir un service de transport adapté aux personnes handicapées résidant sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20- Vérification du débitmètre au réservoir d'eau potable, au puits et aux étangs aérés : contrat

2016-03-55

Considérant que la vérification du débitmètre au réservoir d'eau potable, au puits et aux étangs aérés est requise par le Ministère des Affaires

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et qu'elle est nécessaire pour compléter le *Formulaire de l'usage de l'eau potable*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la vérification du débitmètre au réservoir d'eau potable, au puits et aux étangs aérés à la firme NORDIKeau inc., selon les termes de l'offre de services professionnels datée du 10 février 2016, le tout pour un montant de 1 650 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21- Urbanisme

21.1 Demande de dérogation mineure DPDRL160010 : date de présentation de la demande

2016-03-56

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de fixer au lundi 4 avril 2016 à 20h00, dans le cadre de la séance ordinaire du Conseil municipal, la présentation de la demande de dérogation mineure numéro DPDRL160010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.2 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 3920-45-2217 : suivi

2016-03-57

Considérant qu'un avis d'infraction daté du 2 décembre 2015 a été émis pour la propriété du matricule 3920-45-2217, et ce, suite à la constatation que le certificat de localisation était manquant au dossier;

Considérant que le propriétaire n'a pas donné suite à cet avis d'infraction;

Considérant que ce dossier a été transmis à la firme d'avocats Paradis Lemieux Francis, procureurs de la Municipalité, afin de prendre les dispositions légales appropriées (réf. résolution No 2016-01-12);

Considérant que les motifs démontrant une infraction s'avèrent peu concluants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'arrêter les procédures légales dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22- Commission scolaire des Hautes-Rivières : réclamation pour l'achat de bouteilles d'eau pour l'école Notre-Dame-du-Sourire suite à l'avis d'ébullition

2016-03-58

Considérant la lettre datée du 16 février 2016 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

lui rembourser un montant de 898,28 \$ représentant l'achat de bouteilles d'eau pour les élèves et le personnel de l'école Notre-Dame-du-Sourire pendant la période où l'avis d'ébullition de l'eau a été en vigueur, soit du 23 juillet au 23 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de rembourser à la Commission scolaire des Hautes-Rivières un montant de 836,28 \$ (le montant de 62 \$ représentant les frais de livraison des bouteilles d'eau étant retranché de la réclamation).

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Carole Laroche
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

REJETÉE

23- Cercle de Fermières de Sainte-Brigide: demande de commandite supplémentaire pour le 80^e anniversaire de l'organisme

2016-03-59

Considérant la lettre datée du 16 février 2016 du Cercle de Fermières de Sainte-Brigide demandant à la Municipalité une commandite supplémentaire pour le 80^e anniversaire de l'organisme;

Considérant que la Municipalité a accordé une commandite de 50 \$ au Cercle de Fermières de Sainte-Brigide pour l'exposition annuelle qui aura lieu les 19 et 20 mars 2016 (réf. résolution No 2016-02-36);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 50 \$ au Cercle de Fermières de Sainte-Brigide, à titre de commandite supplémentaire pour le 80^e anniversaire de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

24- Émission « La petite séduction » : demande pour l'utilisation du Centre municipal

2016-03-60

Considérant la lettre datée du 1^{er} mars 2016 du Comité de « La petite séduction » de Sainte-Brigide demandant de réserver le Centre municipal le vendredi 10 juin 2016;

Considérant que les vendredis sont réservés par l'organisme Les Amis du folklore;

Considérant que les dates de tournage de l'émission ont été transmises au Comité organisateur de l'activité et qu'il s'agit des 8, 9 et 10 juin 2016;

Considérant que le Conseil municipal a appuyé la présentation de la candidature de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à l'émission « La petite séduction » de la Société Radio-Canada (réf. résolution No 2015-09-231);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'aviser les responsables de l'organisme Les Amis du folklore qu'ils ne pourront avoir accès au Centre municipal le vendredi 10 juin 2016, et ce, en raison du tournage de l'émission « La petite séduction ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25- CIME Haut-Richelieu : demande de subvention pour effectuer un inventaire forestier

2016-03-61

Considérant le document intitulé « Portrait préliminaire des boisés résiduels – Municipalité de Sainte-Brigide » daté de février 2016 et préparé par le Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du Haut-Richelieu;

Considérant que CIME Haut-Richelieu demande à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville une subvention équivalente à 2 \$ par citoyen dans le but d'effectuer un inventaire forestier du territoire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de ne pas octroyer de subvention à CIME Haut-Richelieu pour la réalisation d'un inventaire forestier du territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités

Le maire fait lecture du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de février 2016.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

27- Varia

27.1 Plateforme élévatrice au Centre municipal : suivi

Monsieur le maire Mario van Rossum donne aux membres du Conseil municipal un suivi concernant le projet de plateforme élévatrice au Centre municipal.

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau suggère de demander au technicien en prévention d'incendie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville de vérifier quelles sont les normes concernant la sécurité incendie pour une telle installation.

27.2 Appui au système d'éducation public québécois

2016-03-62

Considérant la lettre datée du 11 janvier 2016 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandant un appui au système d'éducation public québécois;

Considérant que l'école publique offre des services éducatifs à tous ses élèves sans distinction et qu'elle doit s'assurer de la réussite et de la qualification du plus grand nombre d'élèves;

Considérant que la Commission scolaire doit composer depuis 2010 avec des compressions importantes et récurrentes;

Considérant que le réseau scolaire est rigoureusement géré et fait preuve d'efficacité;

Considérant l'importance d'une gouvernance locale, imputable envers la communauté de laquelle elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend compte;

Considérant que le système d'éducation public québécois n'est pas qu'un service gouvernemental, mais un réseau vivant d'écoles primaires et secondaires et de centres qui offrent des services de formation professionnelle, d'éducation aux adultes et de formation continue participant au développement des communautés;

Considérant les travaux en cours pour rédiger un projet de loi destiné à réformer la gouvernance scolaire, lequel serait déposé sans être appuyé ni inspiré de quelque forme de consultation impliquant le réseau scolaire;

Considérant l'importance d'un gouvernement local et imputable, lequel connaît et comprend les besoins de la population qui l'a élu et qu'il représente;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroché

ET RÉSOLU :

- de demander au Premier Ministre du Québec ainsi qu'au Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'assurer le succès et la vitalité du système d'éducation public québécois et de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

l'école publique québécoise en prévoyant un financement public adéquat;

- de demander au Premier Ministre et au Ministre d'assurer le maintien de l'instance démocratique de proximité;
- de transmettre copie de la présente résolution au Premier Ministre du Québec, au Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi qu'à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27.3 Nettoyage de la rivière du Sud-Ouest pour la Classique régionale de canot et kayak

2016-03-63

Considérant la résolution numéro 2016-02-31 par laquelle le Conseil municipal mandate l'inspecteur municipal pour inspecter la rivière du Sud-Ouest en vue de la Classique régionale de canot et kayak et pour transmettre les avis nécessaires aux propriétaires riverains concernés si des arbres ou des débris obstruent le passage dans la rivière;

Considérant que le 18 février 2016, Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a transmis à tous les membres du Conseil municipal et du Comité des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. un courriel à l'effet que selon la Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), plusieurs normes de sécurité doivent être respectées lorsqu'une personne travaille sur ou près d'un plan d'eau;

Considérant que la Municipalité ne possède pas les ressources humaines et matérielles nécessaires pour répondre à ces normes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de demander à l'inspecteur municipal de transmettre à tous les propriétaires riverains concernés une lettre sollicitant leur collaboration afin de libérer la rivière de toute obstruction, sans toutefois procéder lui-même à l'inspection de cette rivière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27.4 Projet de développement à la « Sortie 48 »

2016-03-64

Considérant que les propriétaires du terrain situé près de la Sortie 48 de l'Autoroute 10 ont manifesté leur intention de réaliser un développement résidentiel, commercial et industriel sur leur propriété;

Considérant qu'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour toute leur propriété est l'outil privilégié par la Municipalité pour permettre l'étude du dossier et la gestion des usages projetés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de demander aux promoteurs de déposer à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville un plan, préparé par un professionnel, indiquant les

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

terrains, les rues et les usages prévus dans leur projet de développement à la « Sortie 48 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27.5 Accès à distance à l'ordinateur de la Municipalité par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Madame la conseillère Carole Laroche demande des précisions concernant l'accès à distance à l'ordinateur de la Municipalité par la directrice générale et secrétaire-trésorière (réf. résolution No 2016-01-17).

27.6 Entretien d'hiver des chemins et des rues

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau demande que l'inspecteur municipal vérifie le déneigement des chemins et des rues de la Municipalité effectué par B. Frégeau & Fils inc. et qu'il envoie des mémos à l'entrepreneur lorsque nécessaire.

27.7 Nomination d'un membre au Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

2016-03-65

Considérant que les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. adopteront de nouveaux règlements généraux dans lesquels il est prévu d'avoir cinq administrateurs;

Considérant que la Municipalité a approuvé ces nouveaux règlements généraux (réf. résolution No 2016-02-30);

Considérant que le nombre d'administrateurs sera dorénavant de cinq et qu'il n'y aura plus de membre du Conseil municipal qui siègera au Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.;

Considérant que Monsieur Robert Bujold a déposé sa candidature pour faire partie du Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de nommer Monsieur Robert Bujold, résidant de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour siéger au Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28- Deuxième période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

29- Levée de la séance

2016-03-66

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 7 mars 2016**

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire